

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	= 15
29/04/2024	29/04/2024	Présents à l'ouverture de la séance	= 13
		Votants la présente délibération	= 14

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 6 mai à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Noël TELLIER, Maire de LOUPLANDE.

Etaient présents : Noël TELLIER, Dominique LELOUP, Claudette GARNIER, Lionel HUBERT, Catherine BAZOGE, Gilles BELLAND, Eliane LEVEILLÉ, Alain LORIOT, Lynda LAFOND, Gaël PELTIOT, Suzy DIEUL, Séverine NICAISE, Rénald FRAIPONT,

Absente excusée : Ludivine CHEVALIER (pouvoir donné à Catherine BAZOGE)

Absent non excusé : Rémi METIVIER

Secrétaire de séance : Madame Catherine BAZOGE

Formant la majorité des membres en exercice

Délibération N° 06.05.2024-3

- **3°) Vente d'une parcelle de terrain en zone d'activité du Roussard cadastrée section ZO N° 34 :**

Monsieur Guillaume FRETAULT, gérant de la SCI ARJA, demande la possibilité d'acquérir une parcelle de terrain longeant le terrain qu'il vient d'acheter dans la zone d'activité.

Le nouveau plan de division et le document d'arpentage réalisés par le Cabinet Loiseau font apparaître une contenance de 87 ca (87 m²). Le nouveau numéro de cadastre est ZO N° 34.

Monsieur Le Maire propose un prix de 2 € le m², au même niveau que les transactions antérieures.

Le Conseil Municipal, après vote à mains levées, à l'unanimité :

- Emet un avis favorable à cette vente à la SCI ARJA,
- Fixe le prix de vente à 2 € TTC le m²
- Autorise Monsieur Le Maire à signer l'acte notarié concernant ce dossier avec l'étude notariale Réseau Notaires et Conseils

Le Maire soussigné, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de la réception en Préfecture le
et de la publication sur le site internet de la commune
et l'affichage en lieu public le 13 mai 2024

pour copie conforme
Louplande, le 13 mai 2024
Suivent les signatures au registre

Le Maire,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201698-20240506-06052024-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/06/2024
Publication : 03/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

